

Administration de la santé (fiche nationale)

RNCP35819 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	331, 333, 330
Formacode(s)	43426, 13254, 42082, 42854, 43435
Code(s) ROME	K1404, K1402, K1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	15/07/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE DE RENNES · SIRET : 13003051300019

UNIVERSITE DE RENNES I · SIRET : 19350936100013

ECOLE HAUTES ETUDES EN SANTE PUBLIQUE · SIRET : 13000362700010

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré. Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie. Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

- Exercice d'une veille relative à l'environnement réglementaire des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Contribution à l'élaboration de la stratégie des structures de santé en réponse aux besoins des populations et des territoires et accompagnement de sa mise en œuvre
- Participation à l'élaboration, le pilotage, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et/ou projets de santé territorialisés, des politiques de sécurités sociales, au sein d'institutions telles que le Ministère de la santé, les Agences Régionales de Santé, l'Assurance Maladie, les structures de soins primaires, les groupements d'établissements...
- Gestion, contrôle et optimisation des ressources financières des établissements et services de santé - Gestion des ressources humaines et management des équipes pluridisciplinaires des établissements et services de santé
- Organisation des processus de soins et de services et pilotage des opérations nécessaires à la prise en charge des différents publics - Élaboration et mise en œuvre d'une démarche qualité et de gestion des risques
- Participation à la mise en place des modes d'organisation et de gestion respectueux des droits et attentes des usagers des établissements et services de santé
- Gestion des situations sanitaires exceptionnelles au sein des agences, établissements et services, ou cellules de gestion de crise dédiées
- Conseil aux établissements et services de santé en matière de pilotage stratégique, d'organisation ou de gestion

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Faire de la veille sur les évolutions réglementaires relatives au secteur sanitaire, social et médico-social, sur les enjeux de santé publique et sur les innovations en santé
- Appliquer la législation française et européenne dans le fonctionnement des structures de santé, appliquer et respecter les règles permettant le respect des droits des usagers des établissements et services de santé et leur participation à la vie de ces structures
- Analyser les données épidémiologiques, socio-démographiques et économiques, environnementales, les caractéristiques et performances des structures de santé, à des fins d'élaboration de projets de santé territorialisés ou d'élaboration des stratégies des établissements et services de santé
- Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique, fixer des objectifs et donner du sens - Fédérer et animer les acteurs internes et externes en lien avec les établissements et services de santé
- Développer des politiques et pratiques permettant de traduire les orientations et priorités en plans d'actions et budgets, de mobiliser les ressources et réseaux dans la mise en œuvre de la stratégie
- Assurer la gestion comptable et financière d'un établissement ou service de santé
- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion mis en œuvre
- Assurer la gestion RH et le management opérationnel au sein d'un établissement ou service de santé
- Optimiser l'organisation des processus de prise en charge des usagers des établissements et services de santé, la chaîne logistique globale - Développer des démarches qualité et de gestion des risques
- Identifier et gérer des signaux sanitaires, maladies infectieuses communautaires, santé environnementale et santé au travail, événements indésirables et risques associés aux soins
- Concevoir et produire des plans sanitaires, piloter et conduire une cellule de gestion de crise en situation sanitaire exceptionnelle
- Élaborer une stratégie de communication en veille et sécurité sanitaire
- Utiliser les systèmes d'information en veille et sécurité sanitaire, organiser et animer des communautés de pratique

Blocs de compétences

RNCP35819BC01 — Usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35819BC02 — Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35819BC03 — Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35819BC04 — Appui à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35819BC05 — Elaboration et mise en œuvre de la stratégie en santé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Faire de la veille
sur les évolutions réglementaires relatives au secteur sanitaire, social et médico-social, sur les enjeux de santé publique et sur les innovations en santé
- Appliquer la
législation française et européenne dans le fonctionnement des structures de santé, appliquer et respecter les règles permettant le respect des droits des usagers des établissements et services de santé et leur participation à la vie de ces structures
- Analyser les
données épidémiologiques, socio-démographiques et économiques, environnementales, les caractéristiques et performances des structures de santé, à des fins d'élaboration de projets de santé territorialisés ou d'élaboration des stratégies des établissements et services de santé
- Piloter ou
co-piloter la construction d'une vision stratégique, fixer des objectifs et donner du sens
- Fédérer et animer
les acteurs internes et externes en lien avec les établissements et services de santé
- Développer des
politiques et pratiques permettant de traduire les orientations et priorités en plans

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35819BC06 — Gestion d'une structure sanitaire, sociale et médico-sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer la gestion comptable et financière d'un établissement ou service de santé
- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion mis en œuvre
- Assurer la gestion RH et le management opérationnel au sein d'un établissement ou service de santé
- Optimiser l'organisation des processus de prise en charge des usagers des établissements et services de santé, la chaîne logistique globale
- Développer des démarches qualité et de gestion des risques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35819BC07 — Veille et sécurité sanitaire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et gérer des signaux sanitaires, maladies infectieuses communautaires, santé environnementale et santé au travail, événements indésirables et risques associés aux soins
- Concevoir et produire des plans sanitaires, piloter et conduire une cellule de gestion de crise en situation sanitaire exceptionnelle
- Élaborer une stratégie de communication en veille et sécurité sanitaire
- Utiliser les systèmes d'information en veille et sécurité sanitaire, organiser et animer des communautés de pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Section O : Services d'administration publique et de défense ; services de sécurité sociale obligatoire (division 84)

Section Q : Santé humaine et action sociale (divisions 86, 87 et 88)

Le secteur d'activité visé est celui de la santé, et en particulier le secteur des établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux publics et privés et des organisations travaillant avec eux : Etablissements de santé ; Fédérations, associations en santé ; Etablissements et services en charge du handicap ; Etablissements et services en charge des personnes âgées ; Agence Régionale de Santé (ARS), assurance maladie, mutuelle ; Agences nationales en santé (Santé Publique France, HAS...) ; Cabinets de conseil

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires de la certification accèdent à diverses fonctions :

- cadre d'établissement ou de service du secteur sanitaire, social et médico-social
- cadre de santé dans la fonction publique (sous réserve de réussite au concours) ou dans des établissements privés
- gestionnaire d'une structure d'appui à la coordination (DAC)
- cadre chargé de mission en Agence Régionale de Santé (ARS) ou en caisse d'assurance maladie
- consultant en société de conseil spécialisé dans le domaine de la santé
- chargé de mission au sein des fédérations du secteur
- chargé de mission ou conseiller technique en santé au sein des collectivités territoriales

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	4 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en services aux personnes (89 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V2X90 — Médecins · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 465
Jugés difficiles à recruter	78 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	V2X90 — Médecins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements

- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 466 €
Prise en charge	Branches concernées
8 466 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	15/07/2026
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42258

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35819/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	10
Parcours menés à terme	9
Taux d'achèvement	90 %
Période	09/2022 – 09/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11
Montant total engagé	43 773 €
Coût moyen par dossier	3 979 €
Durée moyenne	821 h
Période	08/2021 – 07/2025

France compétences	63 %
Reste à charge titulaire	21 %
France Travail	16 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.